

L'ESPACE ECONOMIQUE

Introduction à la géographie économique et humaine

Myriam BARON, Université Paris Diderot
Hadrien COMMENGES, Université Paris Diderot
Delphine PRUNIER, Université Paris Diderot
Lina RAAD, Université Paris Diderot

Type : Progression semestrielle

Niveau : à partir de la 1^{ère} année de Licence

Durée : 10 à 11 séances de 2 heures / environ 4 heures par séquence de Travaux Dirigés

Thèmes : géographie économique, échanges, localisations des activités économiques, nouveaux espaces économiques

Objectifs

Partant de notions comme la mondialisation et les cycles d'innovation, cette progression de première année de Licence place au cœur des interrogations la compréhension des principales structures spatiales qui résultent des dynamiques économiques à l'œuvre. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir une véritable culture concernant les principales logiques de localisation des activités économiques et d'être sensibles aux nouvelles préoccupations liées aux localisations de ces mêmes activités économiques. Enfin, un intérêt particulier est accordé à la place de la géographie économique dans le grand ensemble constitué par la géographie humaine. Les séquences de travaux dirigés se focalisent sur la présentation d'exemples qui constituent des illustrations de notions théoriques vues en cours et qui sont en prise sur des questions faisant l'objet de développements récents dans la presse.

Cette progression semestrielle contient 5 séquences de Travaux Dirigés :

- TD 1 : Mondialisation. Caractéristiques des échanges
- TD 2 : Transports, réseaux et innovations
- TD 3 : Ressources, dépendances et mondialisation
- TD 4 : Dynamiques industrielles en Asie orientale, localisation des services en France
- TD 5 : Les villes « globales » dans la mondialisation

Elle contient également un sujet de Devoir sur Table de mi-semestre ainsi qu'une proposition de correction.

Déroulement

Chaque séquence de Travaux Dirigés correspond à un dossier organisé en 3 voire 4 parties, qui permettent d'envisager les différentes réalités du phénomène étudié et d'assurer une progression dans la compréhension et la structuration complexe de ce phénomène.

Lors des deux séances de 2 heures consacrées à une séquence, il est généralement possible d'aborder en détail au plus 2 des 3 à 4 parties qui la structurent. Chacune des parties de la séquence porte un titre général qui doit permettre aux étudiants de construire une synthèse des principaux résultats, après avoir répondu à la série de questions qui se rapportent aux documents. Les titres et les questions qui rythment chaque partie d'une séquence de Travaux Dirigés doivent permettre aux étudiants d'acquérir entre autres la méthodologie du commentaire de documents. La(les) partie(s) non traitées peu(ven)t donner lieu à un commentaire de documents dans le cadre du contrôle continu. Enfin, les séquences de Travaux Dirigés sont souvent complétées par 1 ou 2 lectures obligatoires qui correspondent à un chapitre d'un des ouvrages, qui constituent la bibliographie de base de cette introduction à la géographie économique. Ces lectures obligatoires font l'objet d'un apprentissage à la fiche de lecture et à la réponse à une question de lecture.

Les 5 séquences de Travaux Dirigés peuvent être traitées à la suite les unes des autres puisqu'elles constituent une progression. Par exemple, la séquence de TD 2 intitulée « Transports, réseaux et innovations » vient après la séquence de TD 1 introduisant à la « Mondialisation et système monde. Caractéristiques des échanges ». Cette 2^e séquence de TD permet une caractérisation des principaux moyens de transports et des principaux réseaux sur lesquels s'appuient les échanges.

Les différentes parties des séquences de Travaux Dirigés peuvent également être recomposées pour traiter d'autres questions plutôt centrées par exemple sur des espaces régionaux internationaux comme l'Asie orientale : recompositions à partir des séquences de TD 1, 2 et 4), ou sur l'importance des villes dans la structuration des échanges d'informations et dans la captation des innovations (recompositions à partir des séquences de TD 1, 2 et 5).

La première séquence de Travaux Dirigés peut enfin s'inscrire dans un enseignement sur les régions polarisées et être par exemple combinée avec la partie de la progression intitulée « Territoires et Systèmes Spatiaux. Une introduction à la géographie régionale ». C'est pour cette première séquence que sont proposés des éléments de réponse aux groupes de questions posées.

Références bibliographiques

Baudelle G., 2006, « Villes mondiales, villes globales et city regions : trois approches de la mondialisation urbaine », in Carrouet L. (dir.) *La mondialisation, Paris, SEDES / CNED*, p.5-311.

Béguin H., 1995, « La localisation des activités banales », in Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.497-513.

Bost F., 2002, « La localisation des activités économiques : du local au global », in Charvet J.-P. et Sivignon M. (dir.) *Géographie humaine questions et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin, coll. U, p.221-254.

Bost François, 2003, « Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale », *M@ppemonde*, n°75, 8 pages.
<http://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04301.html>

Braudel F., 1985, « Le temps du monde (chapitre 3) » in *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, coll. Champs, p.81-121.

Bretagnolle, A., Le Goix, R. et Vacchiani-Marcuzzo, C., 2011, *Métropoles et mondialisation*. Paris, La documentation Française.

Carrouet L., 2005, « L'explosion des échanges et de la Logistique (Chapitre 3) », in *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin coll. U, 2e édition, p.90-127.

Charvet J.-P., 1995, « Les échanges internationaux » in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.779-793.

Charvet J.-P., 2006, « L'agriculture dans la mondialisation » in *Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES / CNED*, p.99-141.

Didelon C., Grasland C., Richard Y. (dir.), 2008, *Atlas de l'Europe dans le monde*, Paris, CNRS GDRE S4 – La Documentation Française, coll. Dynamiques des territoires, 260 p.

Dollfus O., 1995, « Géopolitique du système monde », in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.667-693.

Frémont A., 2006, « Flux et transports », in *Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES / CNED*, p.179-232.

Géneau de Lamarlière I., Staszak J.-F., 2000, « La localisation des productions agricoles (chapitre 10) », in *Principes de Géographie économique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, p.316-346.

Géneau de Lamarlière I., Staszak J.-F. 2000, « La localisation de la fabrication industrielle (chapitre 11) », in *Principes de Géographie économique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, p.348-380.

Grataloup C., 2007, « Le « court XX^e siècle » : la mondialisation est réversible », *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris, Armand Colin, collection U, Chapitre 8, p.185-201.

Grossetti M., 2004, « Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux », *Géographie Economie Société*, Vol.6, p.163-177.

Jouve B. et Roche Y., 2006, *Des flux et des territoires. Vers un monde sans états ?* Presses Universitaires du Québec, coll. Géographie contemporaine, 377 p.

Le Goix R., 2005, *Villes et mondialisation : le défi du XXI^e siècle*, Paris, Ellipses, 176 p.

Manzagol C., 1995, « La localisation des activités spécifiques », in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.471 -496.

Milhaud Olivier, 2006, « Mappemonde ou la mondialisation mise en images », *M@ppemonde*, n°84, 13 pages. <http://mappemonde.mgm.fr/num12/articles/art06401.html>

Rozenblat Céline, 2004, « Intégration dans le commerce international: l'évidence du graphique triangulaire », *M@ppemonde*, n°75, 7 pages. <http://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04302.html>

Saint-Julien T., 1995, « Diffusion spatiale », in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.559-582.

Sassen S., 1996, *La ville globale New York Londres Tokyo*, Paris, Descartes et Cie, p.7-22. Et p.31-52.

Zembri P., 2002, " Transports et réseaux : l'accentuation des mobilités ", in *Charvet J.-P. et Sivignon M. (dir.) Géographie humaine questions et enjeux du monde contemporain*, Paris, Armand Colin coll. U, p.255-288.

TRAVAUX DIRIGES 1

Mondialisation. Caractéristiques des échanges

1. Commerce international et intégrations

Documents :

- Document 1 : Les échanges du commerce international
 - Documents 2 : Les échanges bilatéraux, 1996-2000
 - Document 3 : Destination continentale des exportations
 - Document 4 : La production mondiale de composants en 1999
 - Document 5 : les échanges commerciaux de composants électroniques en 2000 en milliard de dollars
 - Document 6 : Les Etats spécialisés dans l'exportation de produits informatiques et électroniques (% dans les exportations totales)
 - Document 7 : Les échanges de produits électroniques en Asie Orientale en 1998
-

Quelles sont les principales caractéristiques du commerce international en 1998 ?

Quelles sont ses principales dynamiques spatiales entre 1988 et 1998 ?

Dans quelle mesure la prise en compte de l'Union Européenne des 25 agrégée modifie-t-elle l'image des échanges commerciaux bilatéraux sur la période 1996-2000 ?

Quels sont les principaux enseignements du diagramme triangulaire concernant la destination continentale des exportations en 2001 ? Quelles sont les principales dynamiques de ces exportations entre 1990 et 2001 ? Que pouvez-vous en conclure ?

A partir des documents 4 à 7 sur l'industrie électronique, vous tenterez de répondre aux questions suivantes :

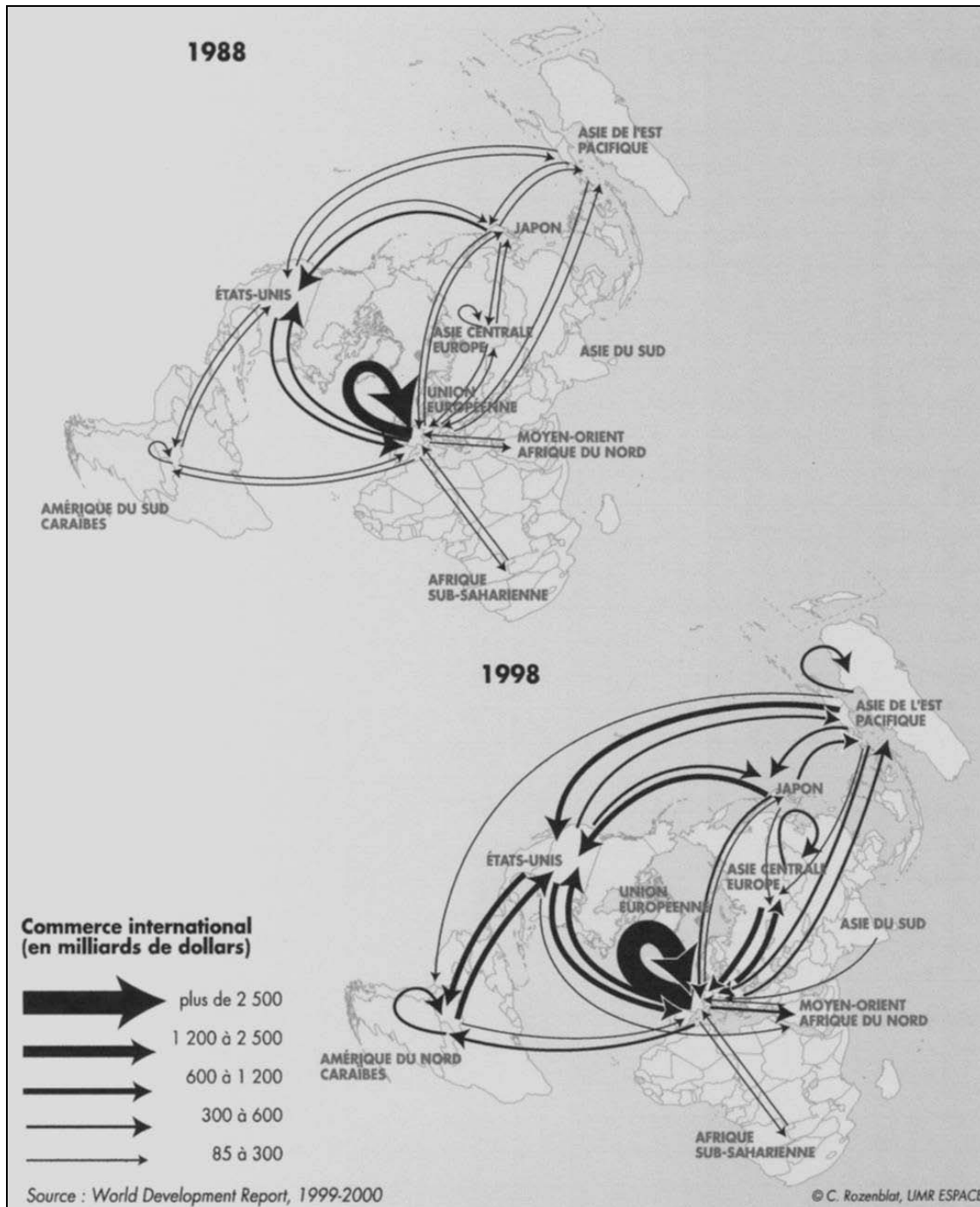
Quels sont les différents pôles de l'industrie électronique dans le Monde ?

Quelle est la place de l'Asie orientale¹ ?

En quoi et pourquoi l'industrie électronique est un facteur d'intégration régionale de l'Asie Orientale ?

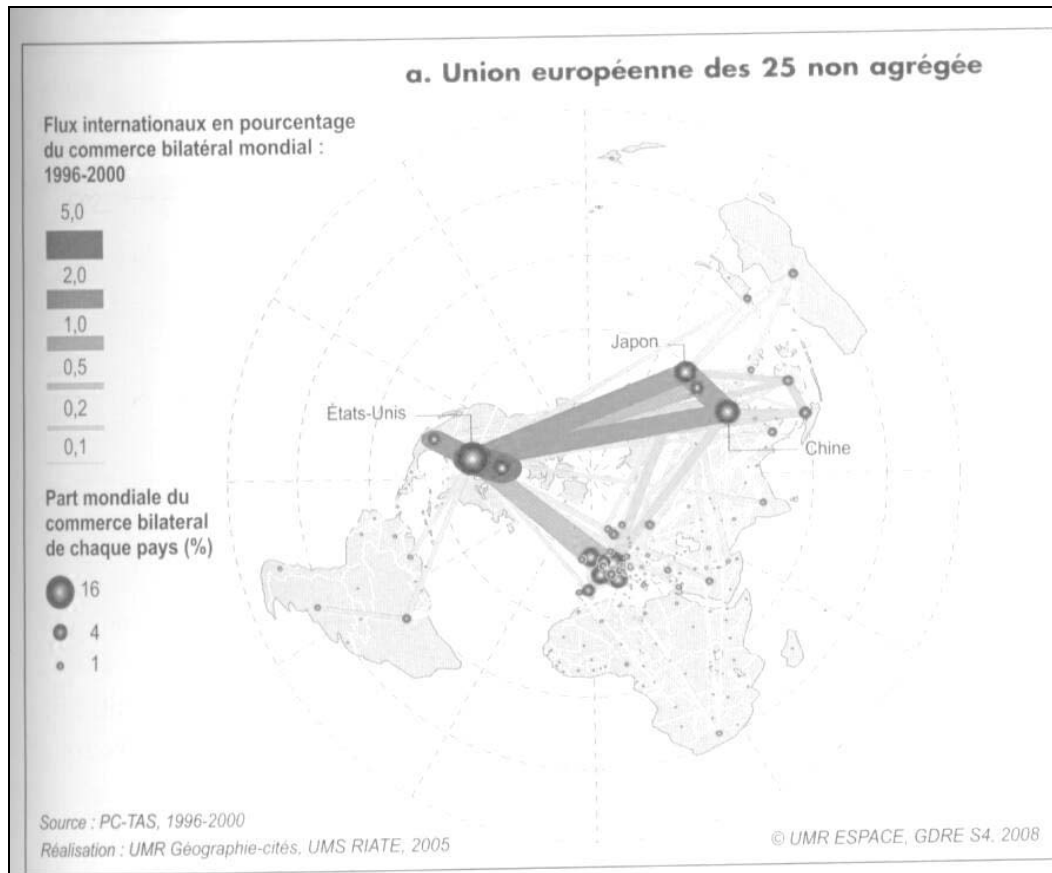
¹ Les pays d'Asie orientale sont les pays d'Asie du Nord Est (Japon, Chine, Taiwan, Corée, Birmanie), d'Asie du Sud Est continentale (Birmanie, Laos, Thaïlande, Cambodge, Vietnam) et d'Asie du Sud Est insulaire (Malaisie, Indonésie, Philippines et Singapour)

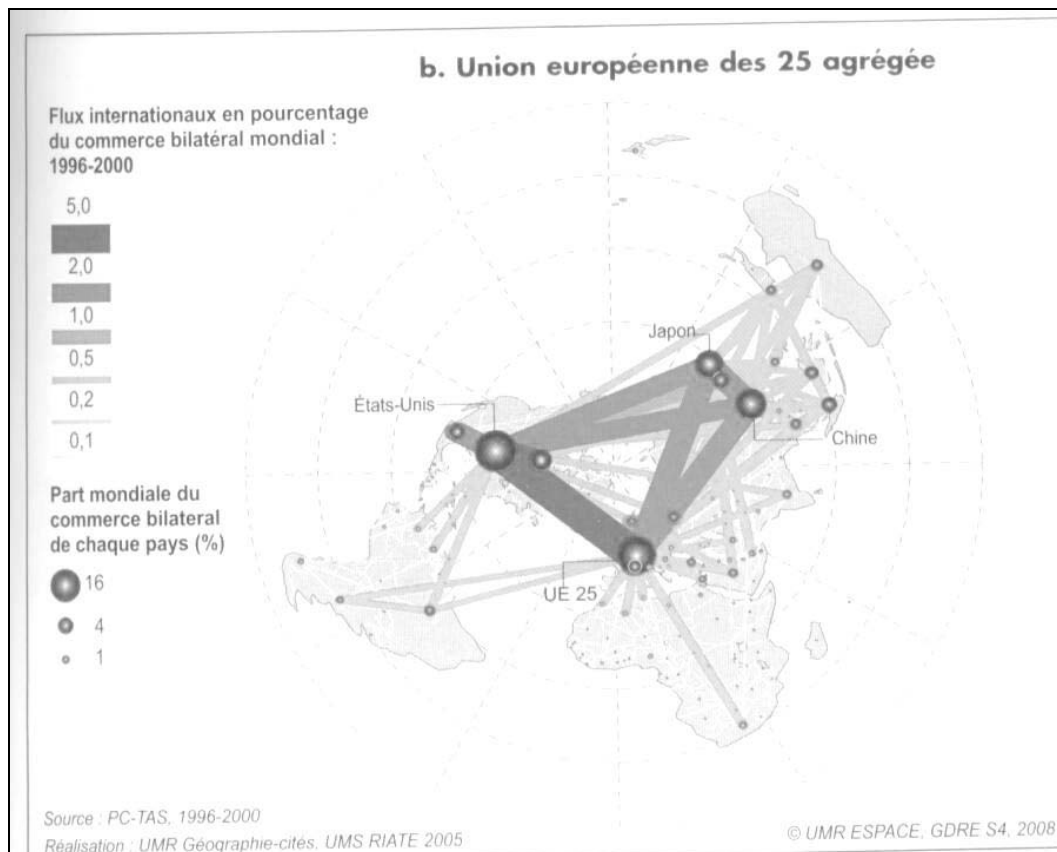
Document 1 : Les échanges du commerce international



In Rozenblat C., 2004, « Intégration dans le commerce international : l'évidence du graphique triangulaire », *M@ppemonde*, 75, n°3, 7 p.

Documents 2 : Les échanges bilatéraux, 1996-2000





In Didelon C., Grasland C. et Richard Y (dir.), 2008, Atlas de l'Europe dans le Monde, Paris, CNRS GDRE S4 - La Documentation Française, coll. Dynamique des Territoires, 260 p.

Pays	Milliards de dollars
États-Unis	78
Japon	88
Corée	29
France	6
Allemagne	11
R-Uni	9
Italie	4
Chine	14
Malaisie	15
Singapour	14
Taïwan	14
Thaïlande	4
Philippines	5

Source : OCDE (2002).

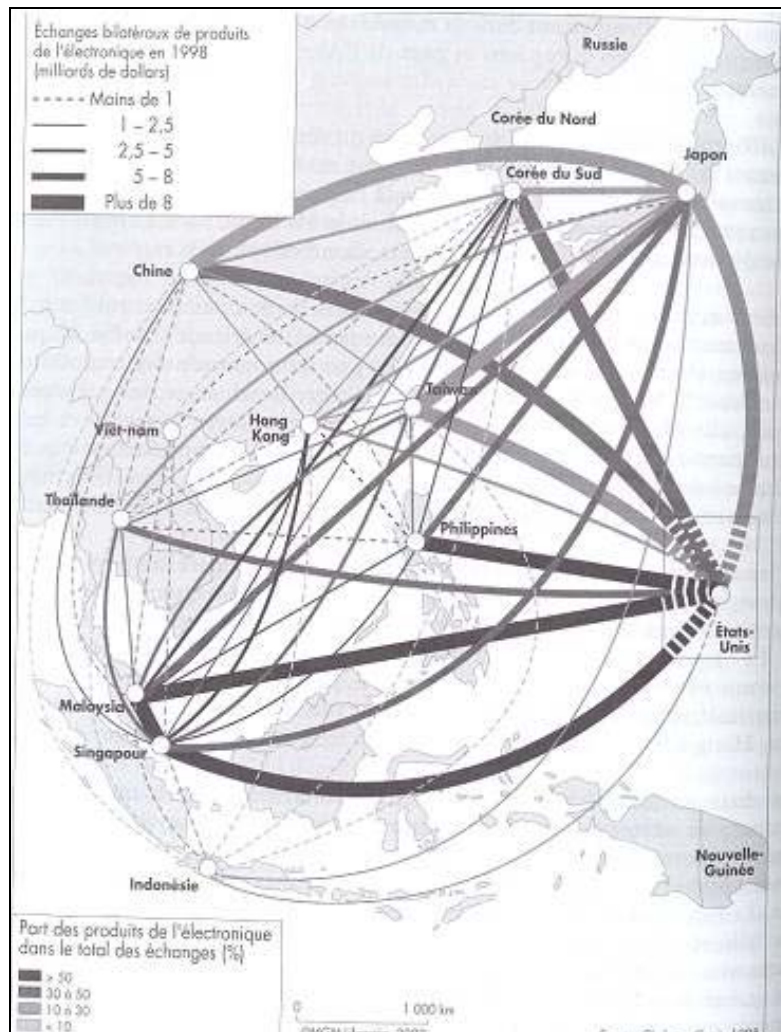
Source : Chelam

Document 6 : Les Etats spécialisés dans l'exportation de produits informatiques et électroniques (% dans les exportations totales).

	1990	2002	Différence 1990-2002		1990	2002	Différence 1990-2002
Philippines	23	62,4	39,4	Chine	n.d.	23,2	
Singapour (réexport)	36,5	55	18,5	Mexique	11	20,1	9,1
Malte	42	54	12	Japon	23	19,5	- 3,5
Malaisie	28	50,3	22,3	Costa Rica	0	18,7	18,7
Singapour (prod. locale)	42	46,2	4,2	États-Unis	13	15,7	2,7
Taiwan	21	37	16	Union européenne (15)	8,2	15,3	7,1
Corée du Sud	22	32,2	10,2	Israël	10	15,2	5,2
Hong-Kong (réexport)	15	31,2	16,2	Suède	7	14	7
Thaïlande	15	24,6	9,6	Moyenne monde	9	74	5
Hongrie	5	24	19	Hong-Kong (prod. locale)	15,5	12,6	-2,9

Sources : OMC, 2004 ; Laurent Carroué, Géographie de la mondialisation, 2002.

Document 7 : Les échanges de produits électroniques en Asie Orientale en 1998



Proposition de reprise

La première série de documents sur le commerce international aborde les grandes caractéristiques des échanges mondialisés. Il s'agit de souligner :

- l'importance des échanges entre les pôles de la Triade
- le faible niveau d'échanges qui impliquent les pays en développement
- l'importance des échanges intra-régionaux et en particulier au sein de l'Union Européenne

À partir des documents 1 à 3, vous tenterez de répondre aux questions suivantes :

- *Quelles sont les principales caractéristiques du commerce international en 1998 ?*

Les échanges qui impliquent des pays en développement sont très faibles (Afrique sub-saharienne, Amérique latine). Ce sont majoritairement des échanges entre pays développés et pays en développement (échanges Nord-Sud), et les échanges entre pays en développement (Sud-Sud) sont très faibles. Les échanges au sein de l'Amérique latine représentent moins de 1% du commerce mondial ; l'Amérique latine échange essentiellement avec les États-Unis et secondairement avec l'Europe occidentale et la zone Asie de l'Est-Pacifique (donc les pôles de la Triade). On peut insister

sur cette caractéristique en donnant un ordre de grandeur : les flux entre l'Amérique Latine et les Etats-Unis sont trois fois plus importants que les flux internes à la zone « Amérique du Sud/Caraïbes ». On peut conclure en soulignant que si les échanges intra-zones sont très développés au sein des pôles de la Triade, ils sont très marginaux entre les pays en développement.

Finalement, les échanges mondiaux sont concentrés entre les pôles de la Triade – donc entre pays développés – et les pays en développement apparaissent très marginaux dans le commerce mondial. Cela permet d'introduire la notion de centre-périphérie et la question des inégalités. A partir de ce premier document, on peut conclure que la mondialisation n'est pas synonyme de dispersion spatiale, mais au contraire de concentration.

- *Quelles sont ses principales dynamiques spatiales entre 1988 et 1998 ?*

De manière générale, entre 1988 et 1998, les flux du commerce international ont augmenté en volume partout dans le monde. A l'exception des flux impliquant l'Afrique subsaharienne, peu de flux stagnent. On peut donner quelques ordres de grandeur de ces progressions de volume de flux commerciaux : au sein de l'Union Européenne et entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, les flux commerciaux ont été multipliés par deux ; entre l'Amérique du Nord et l'Amérique Latine, l'Union Européenne et l'Europe et Asie centrales, l'Asie Pacifique et les Etats-Unis, les flux ont progressé beaucoup plus rapidement puisqu'ils ont été multipliés par 4 à 6. Ainsi, c'est principalement entre les grands pôles économiques que ces flux ont progressé, et en particulier les flux intra-régionaux (Union Européenne). La mondialisation renforce donc la tendance à la polarisation des échanges déjà observée en 1988, les échanges ayant surtout progressé entre les pôles de la Triade et au sein de leurs zones régionales.

Néanmoins, entre 1988 et 1998, de nouveaux flux apparaissent, en particulier des flux de longue distance, par exemple de l'Asie de l'Est vers l'Amérique Latine, ou de l'Asie du Sud vers l'Europe. Par ailleurs, des flux internes à la zone Asie de l'Est Pacifique font aussi leur apparition entre 1988 et 1998. De manière générale, l'apparition de ces nouveaux flux souligne l'intégration régionale en Asie : les échanges au sein de l'Asie mais aussi de l'Asie vers d'autres régions du monde se sont considérablement développés ; la puissance commerciale asiatique à l'origine essentiellement japonaise intègre désormais l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud. L'exemple de l'intégration asiatique montre que le commerce international s'est ouvert aux pays en développement, certains pays asiatiques ayant connu une industrialisation rapide et une spécialisation dans les exportations de produits manufacturés (Dragons, Tigres, Chine). Ces NPI ne sont pas uniquement localisés en Asie, mais aussi en Amérique Latine (Brésil, Argentine). Cela se traduit à la fois par une progression des échanges à l'intérieur de la zone Asie de l'Est/Pacifique et de la zone Amérique du Sud/Caraïbes, mais aussi par une progression des échanges entre ces nouvelles puissances commerciales et les pôles de la Triade.

Ainsi la géographie du commerce international est quelque peu modifiée entre 1988 et 1998 : les flux de commerce entre les Etats-Unis, l'Europe (intra-régionaux inclus) et le Japon représentaient 59% de l'ensemble des flux commerciaux mondiaux en 1988 et n'en représentent plus que 51,9% en 1998. Néanmoins, cela ne vient pas fondamentalement bouleverser la hiérarchie mondiale, les pôles de la Triade restant largement dominants dans le commerce mondial. En outre, les zones les moins développées restent toujours en marge de ces échanges internationaux puisque les flux de l'Afrique sub-saharienne sont les seuls à avoir stagné.

- *Dans quelle mesure la prise en compte de l'Union Européenne des 25 agrégée modifie-t-elle l'image des échanges commerciaux bilatéraux sur la période 1996-2000 ?*

Les échanges bilatéraux d'une UE non agrégée ou agrégée mettent encore une fois en évidence le schéma tripolaire, évoqué précédemment avec les mêmes groupes de régions (Union Européenne/Etats-Unis/Asie). Sur la première carte (UE des 25 non agrégée), les flux entre les Etats-Unis et l'Asie sont les plus importants à l'échelle mondiale, à la fois en volume et en proportion (si l'on regroupe les flux impliquant à la fois le Japon et l'Asie du Sud-est). Les flux commerciaux sont moindres entre les pays membres de l'Union Européenne et les Etats-Unis, et entre l'Union

Européenne et l'Asie. Si l'on agrège les pays de l'Union Européenne à 25 (2ème carte), l'image de la géographie commerciale mondiale se trouve modifiée. Par rapport à la 1ère carte, les échanges entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, l'Union Européenne et l'Asie (Chine, Japon) se renforcent considérablement. La part mondiale de l'Union Européenne dans le commerce bilatéral augmente beaucoup. L'Union Européenne apparaît alors comme la première puissance commerciale mondiale. Enfin, l'Union Européenne agrégée met également en évidence les flux d'échanges avec des pays en développement, en particulier l'Afrique sub-saharienne. Ces deux cartes soulignent donc les effets économiques et commerciaux de l'intégration européenne et montrent que les organisations régionales intégrées peuvent modifier la géographie économique mondiale.

- *Quels sont les principaux enseignements du diagramme triangulaire concernant la destination continentale des exportations en 2001 ? Quelles sont les principales dynamiques de ces exportations entre 1990 et 2001 ? Que pouvez-vous en conclure ?*

Ces diagrammes triangulaires montrent la position de chaque pays dans la destination de ses exportations en 1990 et en 2001. Dans les pointes du triangle (en couleurs foncées), on voit apparaître les pays ayant une majorité de leurs exportations (+ 50%) vers ou à partir d'une zone. Les pays situés au centre ont des échanges plus équilibrés entre les trois zones. La plupart des pays se situent dans les pointes extrêmes des triangles, c'est-à-dire qu'ils échangent majoritairement avec des pays de leur propre continent. Les pays qui ont un commerce international plus équilibré entre les différentes zones sont en majorité des pays asiatiques, africains ou américains mais il n'y a aucun pays européen. Cela peut s'expliquer par le dynamisme des échanges intra-européens, l'Union Européenne étant la région économique au sein de laquelle les échanges internes sont les plus importants. Les principaux pays qui ont des échanges équilibrés sont les Etats-Unis, le Japon (deux premières puissances économiques), le Brésil, l'Inde et l'Israël.

En 2001, on observe qu'un moins grand nombre de pays apparaissent dans la zone centrale du diagramme : ainsi le commerce entre les différentes régions du monde a reculé entre 1990 et 2001. En particulier, les pays les plus développés ont pour beaucoup réduit ou stabilisé leurs exportations vers d'autres continents. Cette tendance est très prononcée pour le continent américain. Ce recul du commerce entre les différentes régions du monde s'explique par l'essor du commerce intra-zone, qui a progressé pour la majorité des pays. Comme le souligne C. Rozenblat (2004), ce développement du commerce intra-zone a été facilité par la multiplication des traités commerciaux (UE, AELE, ALENA, MERCOSUR, ASEAN, CEAP). Reste que certains pays se distinguent par une « ouverture extracontinentale » entre 1990 et 2001 (Rozenblat, 2004), par exemple l'Egypte, le Soudan et l'Angola en Afrique, la Chine en Asie. Ces ouvertures au commerce extracontinental peuvent s'expliquer par un développement rapide de productions manufacturières destinées aux exportations (cas de la Chine), mais souvent, ce sont des tensions géopolitiques avec des pays voisins qui poussent les pays à échanger avec des pays plus distants. En particulier, on note que de nombreux pays africains ont vu leurs exportations vers l'Asie progresser entre 1990 et 2001. Leurs exportations se composent essentiellement de matières premières, en particulier de ressources minières. Les positions du Nigéria et de l'Angola peuvent s'expliquer par leurs exportations de pétrole, essentiellement à destination du continent américain.

En conclusion, ces diagrammes sur les exportations soulignent « la limite actuelle de la mondialisation qui apparaît plutôt dans la plupart des cas comme une « continentalisation » du Monde. » (Rozenblat, 2004). Encore une fois, ce document permet de souligner l'importance du commerce intra-européen, l'UE se caractérisant par un degré très poussé d'intégration régionale.

A partir des documents 4 à 7 sur l'industrie électronique, vous tenterez de répondre aux questions suivantes :

- *Quels sont les différents pôles de l'industrie électronique dans le Monde ?*

Les principaux producteurs de composants électroniques dans le monde sont le Japon et les Etats-Unis. Viennent ensuite essentiellement des pays asiatiques (Dragons, Tigres, Chine) et quelques pays

européens (France, Allemagne, Royaume-Uni, Irlande). Ainsi, si l'on regroupe l'ensemble des pays asiatiques producteurs de composants, l'Asie est le premier pôle et devance largement les autres pays producteurs. Quelques pays d'autres régions se sont spécialisés dans l'exportation de produits informatiques et électroniques entre 1990 et 2002 (Hongrie, Mexique, Costa Rica, cf. doc.6).

- *Quelle est la place de l'Asie orientale ?*

A l'échelle mondiale, l'Asie orientale est le principal pôle de l'industrie électronique. Il existe néanmoins une hiérarchie entre les différents pays producteurs d'Asie orientale. En valeur, les plus grands pays producteurs sont en Asie du Nord-est (Japon, Corée du Sud) ; ensuite viennent les pays de l'Asie du Sud-est insulaire (Malaisie, Singapour) et enfin la Thaïlande et les Philippines (document 4). Les pays producteurs de biens électroniques d'Asie orientale se distinguent par des niveaux de spécialisation dans l'exportation de produits informatiques et électroniques variables : certains pays sont fortement spécialisés (Philippines, Malaisie : plus de 50% des exportations) ; d'autres sont moyennement spécialisés (Corée du Sud, Thaïlande : 1/4 à 1/3 des exportations) ; enfin certains sont nettement moins spécialisés (Japon, Hong-Kong : entre 10 et 20%). On peut noter que les pays les moins spécialisés sont aussi les premiers producteurs de composants en valeur : cela indique des spécialisations dans des types de produits à forte valeur ajoutée. La remarque inverse est aussi valable pour les pays les plus spécialisés. Ces remarques révèlent des différences de développement de l'industrie électronique au sein de l'Asie orientale. Les évolutions entre 1990 et 2002 permettent de préciser les temporalités des spécialisations dans l'industrie électronique (document 6). Alors qu'entre 1990 et 2002 le Japon et Hong-Kong ont vu leur niveau de spécialisation reculer, certains pays ont vu leur part d'exportations électroniques progresser modérément (Thaïlande, Corée du Sud) ou très rapidement (Philippines, Malaisie). Ainsi, les premiers pays à s'être lancés dans la production électronique sont de moins en moins spécialisés mais restent néanmoins les plus gros producteurs en valeur. Enfin, on peut souligner que Singapour et Hong-Kong (1ère génération des NPI : Dragons) se spécialisent en tant que plates-formes de réexportation. A une échelle interrégionale, on constate donc des différences importantes en termes de spécialisations. Leurs évolutions sont révélatrices de processus d'intégration régionale en Asie orientale.

- *En quoi et pourquoi l'industrie électronique est un facteur d'intégration régionale de l'Asie Orientale ?*

Les documents 5 et 7 montrent l'importance des échanges de produits électroniques à l'intérieur de l'Asie orientale : en 2000, les échanges commerciaux de composants électroniques à l'intérieur de l'Asie orientale représentaient 50 milliards de dollars, auxquels on peut ajouter les 10 milliards de dollars exportés des NPI vers le Japon. Ces flux internes à l'Asie occupent la première place mondiale, devant les exportations vers d'autres régions du monde. Le document 7 souligne l'intensité des flux internes à l'Asie orientale. Les flux directs vers les Etats-Unis sont polarisés autour de la première génération des pays producteurs (Japon, Corée du Sud, Singapour, Taïwan). D'autres pays assurent des exportations directes vers l'Amérique du Nord : soit majeurs (Malaisie, Chine), soit secondaires (Thaïlande). Mais la majorité des flux sont internes à l'Asie orientale : le Japon, la Malaisie, Singapour et les Philippines jouent un rôle de relais pour les réexportations. D'autres pays sont des plates-formes de réexportation secondaires (Vietnam, Thaïlande, Indonésie, Hong-Kong, Chine).

L'importance des échanges internes à l'Asie orientale et l'évolution des niveaux de spécialisation des différents pays sont révélatrices de la division internationale du travail. L'industrie électronique est une industrie légère qui se prête particulièrement à un éclatement géographique de la production, mais c'est une industrie fortement consommatrice d'emploi. Dans la région de l'Asie, l'industrie électronique s'est tout d'abord développée au Japon, et à partir des années 80 s'est diffusée aux Quatre Dragons, puis aux Bébés-Tigres et à la Chine dans les années 90. Les coûts de main d'œuvre attractifs expliquent ces vagues successives de déplacement géographique, qualifiées de « développement en vol d'oies sauvages ». Ces délocalisations dans des pays moins développés induisent des transferts

Myriam BARON, Hadrien COMMENGES, Delphine PRUNIER, Lina RAAD, *L'espace économique. Introduction à la géographie économique et humaine*, Feuilles de Géographie, VI-2013, Feuilles n°65-1, 31 p.

technologiques qui concourent à leur développement : avec la montée des qualifications, les anciens produits sont progressivement abandonnés pour des produits à plus forte valeur ajoutée.

2. Echanges et investissements : les investissements directs à l'étranger

Documents :

- Document 8 : les pays d'accueil : le stock brut d'investissements directs en provenance de l'étranger (en milliards de dollars courants et en %)
- Document 9 : Indice d'attractivité des IDE en rapport avec le poids économique des régions
- Document 10 : Répartitions géographique et sectorielle des IDE des et aux Etats-Unis en 1999
- Document 11 : Destination des stocks d'IDE sortant de l'Union européenne des 15, 2004
- Document 12 : Investissements en Roumanie, 1990-2006

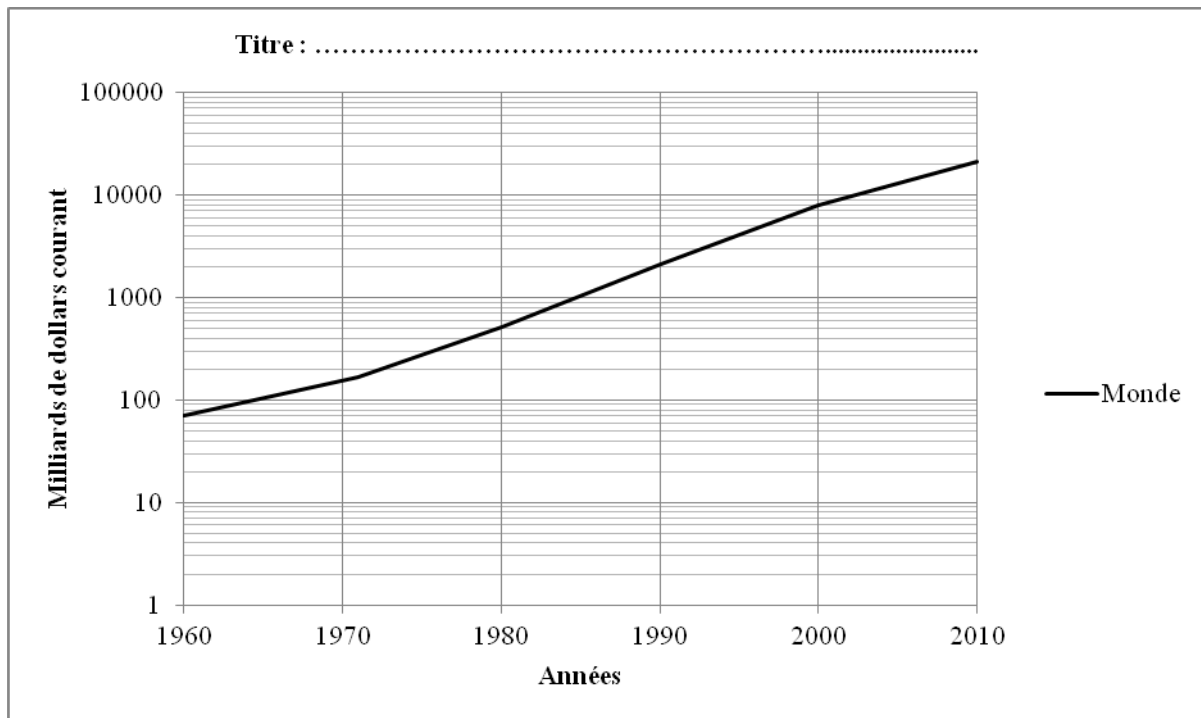
Vous définirez ce que sont les Investissements Directs à l'Etranger (IDE).

Vous construirez, à partir du document 8, un graphique rendant compte de l'évolution des stocks bruts d'Investissements Directs en provenance de l'Etranger dans différents territoires entre 1960 et 1995 et le commenterez en insistant sur les caractéristiques de la croissance de ces investissements, notamment leurs localisations privilégiées.

Document 8 : les pays d'accueil : le stock brut d'investissements directs en provenance de l'étranger (en milliards de dollars courants et en %)

	1960	1971	1980	1990	2000	2010
Royaume-Uni	12	24	40	236	923	1627
Allemagne	1	7	43	131	487	1406
France	4	8	24	110	445	1536
Pays-Bas	7	4	42	105	305	962
Suisse	2	10	24	66	232	934
Italie	1	3	7	60	180	488
Suède	4	2	6	51	123	369
Belgique	1	2	6	41	180	902
Sous-total 1	33	60	192	800	2876	8223
Etats-Unis	32	83	220	435	1532	4307
Japon	1	4	20	205	278	831
Sous-total 2	65	147	432	1440	4686	13361
Monde	71	165	514	2093	7953	20865

Source : UNCTAD, FDI/TNC database (www.unctad.org/fdistatistics consulté le 25 février 2013)



A partir des documents 9 à 12, vous tenterez de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les principales régions attractives pour les IDE en 1998-2000 ? Ces régions sont-elles les mêmes qu'en 1988-1990 ? Quelles sont les principales dynamiques territoriales de ce phénomène ?

Quelles sont les caractéristiques des IDE mettant en jeu les Etats-Unis ?

Quelles sont les caractéristiques des IDE sortant de l'Union européenne à 15 ?

Quelles sont les caractéristiques des IDE mettant en jeu les pays de l'Europe centre-orientale ?

Document 9 : Indice d'attractivité des IDE en rapport avec le poids économique des régions

	1988-1990	1998-2000		1988-1990	1998-2000
Union européenne	2,4	3	Asie occidentale	0,2	0,2
Europe occidentale – UE	2,5	2,4	Asie de l'Est et du Sud-Est	0,7	0,6
Amérique du Nord	2,6	2,3	Asie du Sud	0,1	0,2
Afrique du Nord	0,6	0,3	Europe centrale et orientale	0,1	0,6
Reste Afrique	0,7	0,6	Pays les moins avancés	0,3	0,6
Amérique latine	0,8	1,2			

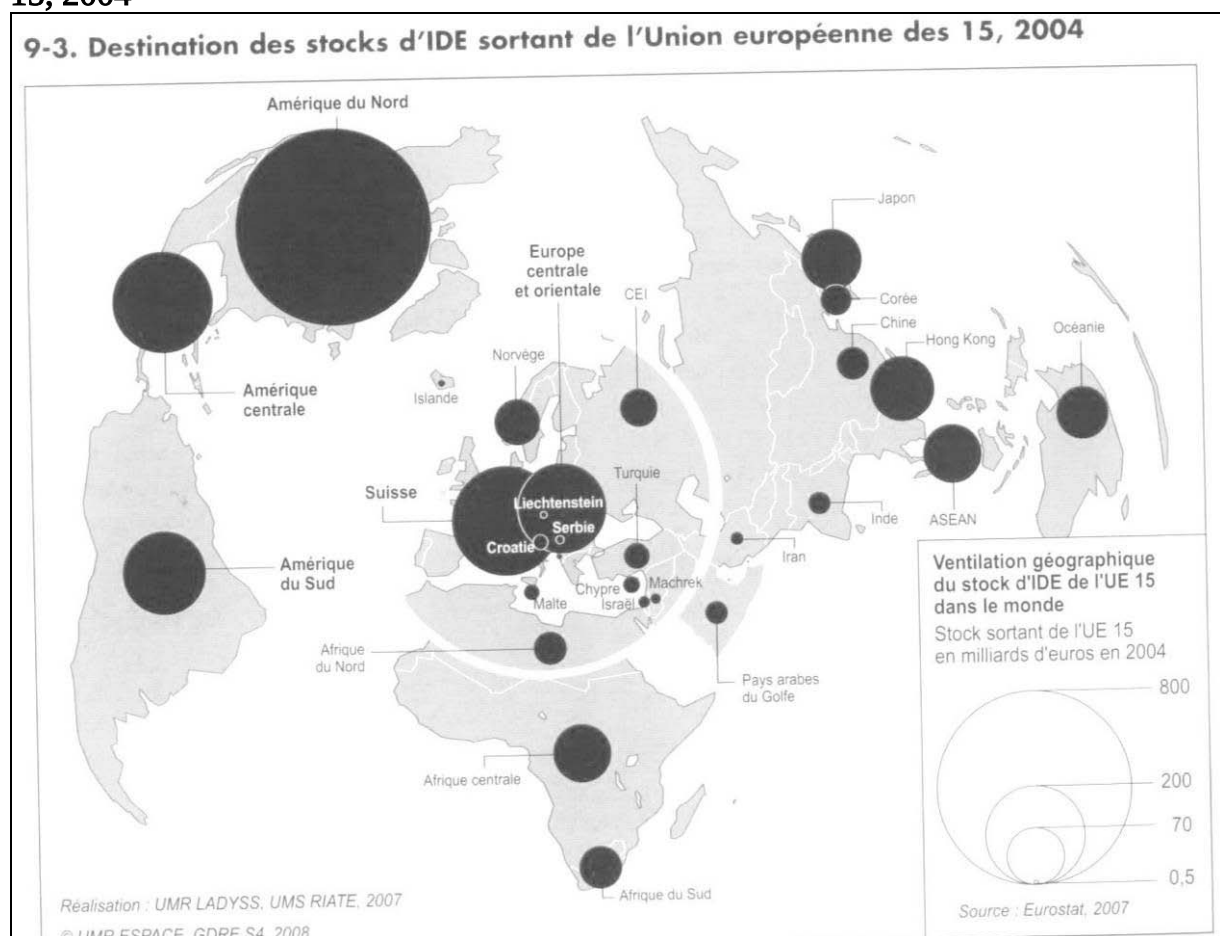
Sources : CNUCED, WIR 2001 ; Laurent Carroué, Géographie de la mondialisation, 2002.

Document 10 : Répartitions géographique et sectorielle des IDE des et aux Etats-Unis en 1999

Investissements américains à l'étranger				Investissements étrangers aux Etats-Unis			
Europe	52%	Finance	42%	Europe	69%	Finance	26%
Amérique	30%	Industrie manufacturière	28%	Asie Pacifique	17%	Industrie manufacturière	41%
Asie Pacifique	16%	Pétrole	9%	Amériques	13%	Pétrole	6%
Autres	2%	Autres	21%	Autres	1%	Autres	27%

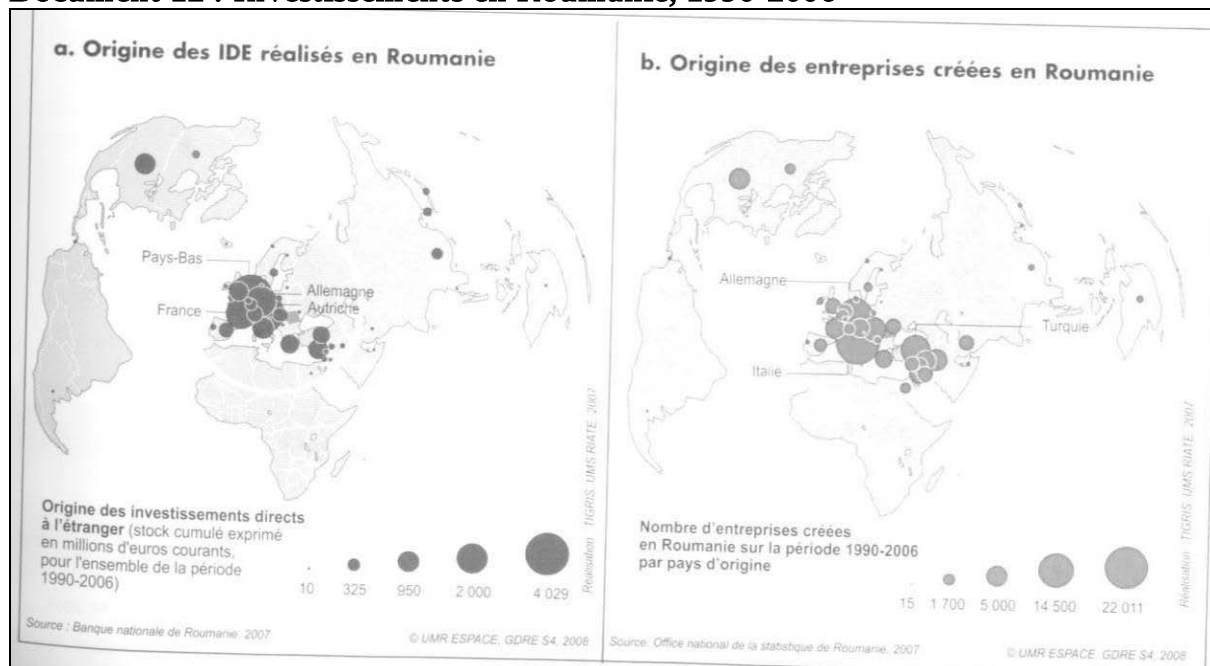
Source : Laurent Carroué, *Géographie de la mondialisation*, 2002.

Document 11 : Destination des stocks d'IDE sortant de l'Union européenne des 15, 2004



In Didelon C., Grasland C. et Richard Y(dir.), 2008, *Atlas de l'Europe dans le Monde*, Paris, CNRS GDRE S4 - La Documentation Française, coll. *Dynamique des Territoires*, 260 p.

Document 12 : Investissements en Roumanie, 1990-2006



In Didelon C., Grasland C. et Richard Y (dir.), 2008, Atlas de l'Europe dans le Monde, Paris, CNRS GDRE S4 - La Documentation Française, coll. Dynamique des Territoires, 260 p.

Proposition de reprise

Vous définirez ce que sont les Investissements Directs à l'Etranger (IDE).

L'Investissement Direct à l'Étranger (IDE) ou Investissement Direct à l'International (IDI) est un type d'investissement moteur de la stratégie de multinationalisation des firmes. C'est un marqueur du processus d'intégration des économies à l'échelle mondiale. Il fait l'objet d'un travail de définition de la part de certaines Organisations Inter-Gouvernementales (OIG), visant à produire des statistiques internationales harmonisées. La première définition de référence de l'OCDE, datant de 1983, a été constamment réactualisée jusqu'à aujourd'hui :

« L'investissement direct est un type d'investissement transnational effectué par le résident d'une économie (l'investisseur direct) afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise (l'entreprise d'investissement direct) qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct. L'investisseur est motivé par la volonté d'établir, avec l'entreprise, une relation stratégique durable afin d'exercer une influence significative sur sa gestion. L'existence d'un intérêt durable est établie dès lors que l'investisseur direct détient au moins 10 % des droits de vote de l'entreprise d'investissement direct » [Source : OCDE, Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux, 4e Édition, 2008]

L'IDE peut traduire différentes stratégies de multinationalisation des firmes :

- implantation de filiales à l'étranger
- acquisition d'entreprises étrangères
- achat de participations dans des entreprises étrangères

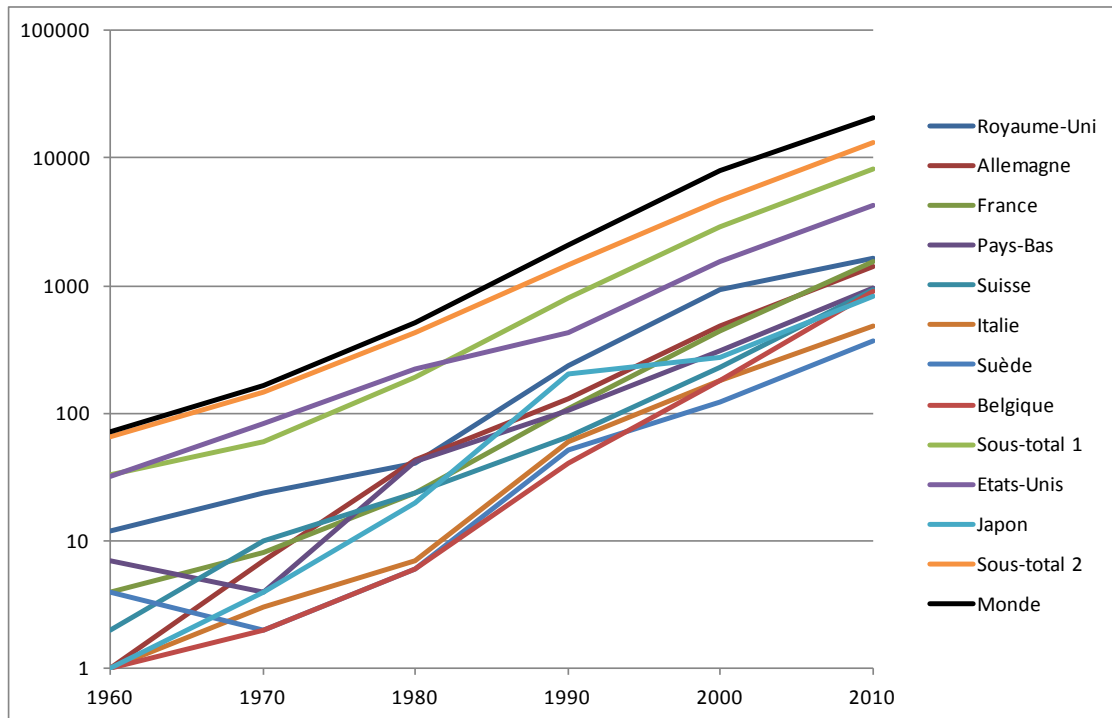
L'intérêt durable se traduit par une prise de participation d'au moins d'10% dans le capital de l'entité étrangère. Ce seuil distingue les IDE (investissements productifs) des « investissements de portefeuille » (placements financiers). Les investissements de portefeuille sont les investissements qui ne dépassent pas 10% de prise de participation dans le capital d'une entreprise.

On peut distinguer trois leviers de multinationalisation de firmes correspondant aux trois phases de la mondialisation distinguées Ch.-A. Michalet (*Qu'est-ce que la mondialisation ?*, La Découverte, 2004) :

1. la globalisation commerciale (1945-1960) : exportations
2. la globalisation industrielle (1960-1980) : IDE
3. la globalisation financière (1980-...) : investissements de portefeuille

Ces trois leviers (exportations, IDE et investissements de portefeuille) ne se substituent pas, ils sont complémentaires et agissent en système.

Vous construirez, à partir du document 8, un graphique rendant compte de l'évolution des stocks bruts d'Investissements Directs en provenance de l'Etranger dans différents territoires entre 1960 et 1995 et le commenterez en insistant sur les caractéristiques de la croissance de ces investissements, notamment leurs localisations privilégiées.



Les IDE sont des données de flux, ils peuvent être étudiés et représentés en termes de stocks dans les pays d'origine, de stocks dans les pays de destination ou bien de flux unissant origine et destination. L'analyse des données de stock d'IDE à destination montre que :

- la croissance globale des IDE est exponentielle, d'où la nécessité de la représenter sur un axe logarithmique. Le taux de croissance global entre 1960 et 2010 est de 29 000 %.
- depuis 1960, les pays développés occidentaux accueillent la quasi totalité des IDE mondiaux. Ce monopole est en passe de se réduire, les principaux pays d'accueil des IDE (cf. tableau) représentaient 92 % du stock d'IDE mondial en 1960, ils ne représentent plus que 64 % en 2010). Les flux de capitaux se concentrent donc dans les pays qui en sont déjà les mieux dotés. Ce constat est à mettre en relation avec l'analyse centre-périphérie de la mondialisation : la partition des processus de production (division internationale du travail) et leur répartition spatiale est hiérarchique, les parties centrales des processus, qui sont aussi les plus sûres et les plus rentables, restent dans les états centraux, alors que les parties périphériques sont disséminées dans les états périphérique (voir I. Wallerstein, *Comprendre le monde*, La Découverte, 2006). Les investissements se concentrent donc là où la rentabilité est la plus élevée et les risques les plus faibles.
- les États-Unis se distinguent par l'importance des IDE en valeur absolue, mais surtout par une perte progressive de leur monopole : en 1960 ils concentrent à eux seuls 45 % des IDE mondiaux, alors qu'en 2010 ils n'en concentrent plus que 21 %.

Quelles sont les principales régions attractives pour les IDE en 1998-2000 ? Ces régions sont-elles les mêmes qu'en 1988-1990 ? Quelles sont les principales dynamiques territoriales de ce phénomène ?

Le document 9 présente un indice d'attractivité des IDE proposé par la CNUCED. Cet indice met en relation les stocks d'IDE entrant dans chaque pays avec le poids de ces pays dans l'économie mondiale (PIB, emploi, exportations). L'indice est égal à 1 lorsque le stock d'IDE d'un pays correspond à son poids dans l'économie mondiale. En dessous de 1, le pays reçoit un stock d'IDE inférieur à ce que son poids économique laisserait supposer (i.e. il est peu attractif) ; au-dessus de 1, le pays reçoit un stock d'IDE supérieur à ce que son poids économique laisserait supposer (i.e. il est attractif).

- L'Afrique du Nord et le reste de l'Afrique sont des régions peu attractives pour les IDE, et elles sont de moins en moins attractives au vu de la comparaison des indices de 1990 et 2000.
- L'Amérique latine est une région qui était peu attractive en 1990 mais le devient en 2000, avec un indice légèrement supérieur à 1.
- L'Union européenne et l'Europe occidentale hors UE sont des régions très attractives. L'UE est encore plus attractive en 2000 qu'elle ne l'était en 1990. Les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) sont peu attractifs, mais l'indice montre une évolution marquée vers plus d'attractivité entre 1990 et 2000.
- L'Asie occidentale, du sud et du sud-est sont des régions peu attractives aussi bien en 1990 qu'en 2000.

Quelles sont les caractéristiques des IDE mettant en jeu les Etats-Unis ?

Les IDE mettant en jeu les États-Unis ont des caractéristiques très particulières :

- Du point de vue de leur répartition spatiale : on remarque d'abord les interrelations très fortes qui unissent États-Unis et Europe : plus de la moitié (52 %) des investissements nord-américains ont l'Europe pour destination et plus de la moitié (69 %) des investissements européens ont les États-Unis pour destination. Ensuite, le reste du continent américain est la destination de 30 % des investissements nord-américains. Des données désagrégées permettraient de distinguer certains pays d'accueil privilégiés, comme le Mexique.
- Du point de vue de leur répartition sectorielle : les États-Unis investissent massivement à l'étranger dans le secteur de la finance (42 %), et secondairement dans le secteur de l'industrie manufacturière (28 %). Ces deux secteurs sont aussi les deux principaux secteurs d'investissement en provenance de l'étranger.

Quelles sont les caractéristiques des IDE sortant de l'Union européenne à 15 ? Quelles sont les caractéristiques des IDE mettant en jeu les pays de l'Europe centre-orientale ?

Le Document 11 vient confirmer le constat réalisé dans la question précédente : les IDE sortant de l'UE ont pour destination privilégiée les États-Unis. La Suisse occupe aussi une place particulièrement importante : la répartition sectorielle de ces IDE montrerait une spécialisation dans le secteur de la finance et de la santé (laboratoires pharmaceutiques). L'Amérique centrale et l'Amérique latine occupent aussi une place importante, ce qui est à mettre en relation avec la croissance constatée précédemment de l'indice d'attractivité des IDE dans cette région.

L'Europe centrale et orientale mérite un examen particulier : elle accueille un important stock d'IDE en provenance de l'UE alors que cette région est globalement peu attractive. Il faut mettre ce fait en relation avec l'évolution de l'indice d'attractivité constatée précédemment, mais surtout avec l'impact des politiques de cohésion de l'Union européenne en préparation de l'élargissement progressif de l'Union entre 2004 et 2007. L'exemple de la Roumanie illustre bien ce phénomène : la quasi-totalité des IDE qu'elle accueille sont en provenance des pays de l'Union européenne.

3. Echanges et économie de la connaissance

Documents :

- Documents 13 : Géographie mondiale du réseau internet
 - Document 14 : Immigrants et émigrants diplômés du supérieur dans les pays de l'OCDE
 - Document 15 : Répartition des expatriés qualifiés dans les pays de l'OCDE par région d'origine (OCDE, 2000)
 - Document 16 : taux de population qualifiée expatriée
 - Document 17. Immigrants qualifiés et politiques migratoires des pays d'accueil
-

A partir des documents 13, décrivez la géographie du réseau internet : quels lieux sont bien connectés ? Quels lieux sont à l'écart ?

Dans quelle mesure les réseaux internet sont-ils représentatifs des principaux réseaux d'échanges mondiaux ?

A partir des documents 14 à 17, décrivez les migrations internationales de travailleurs qualifiés dans le monde :

Quels pays de l'OCDE ont la plus forte proportion d'immigrants qualifiés ? Comment peut-on l'expliquer ?

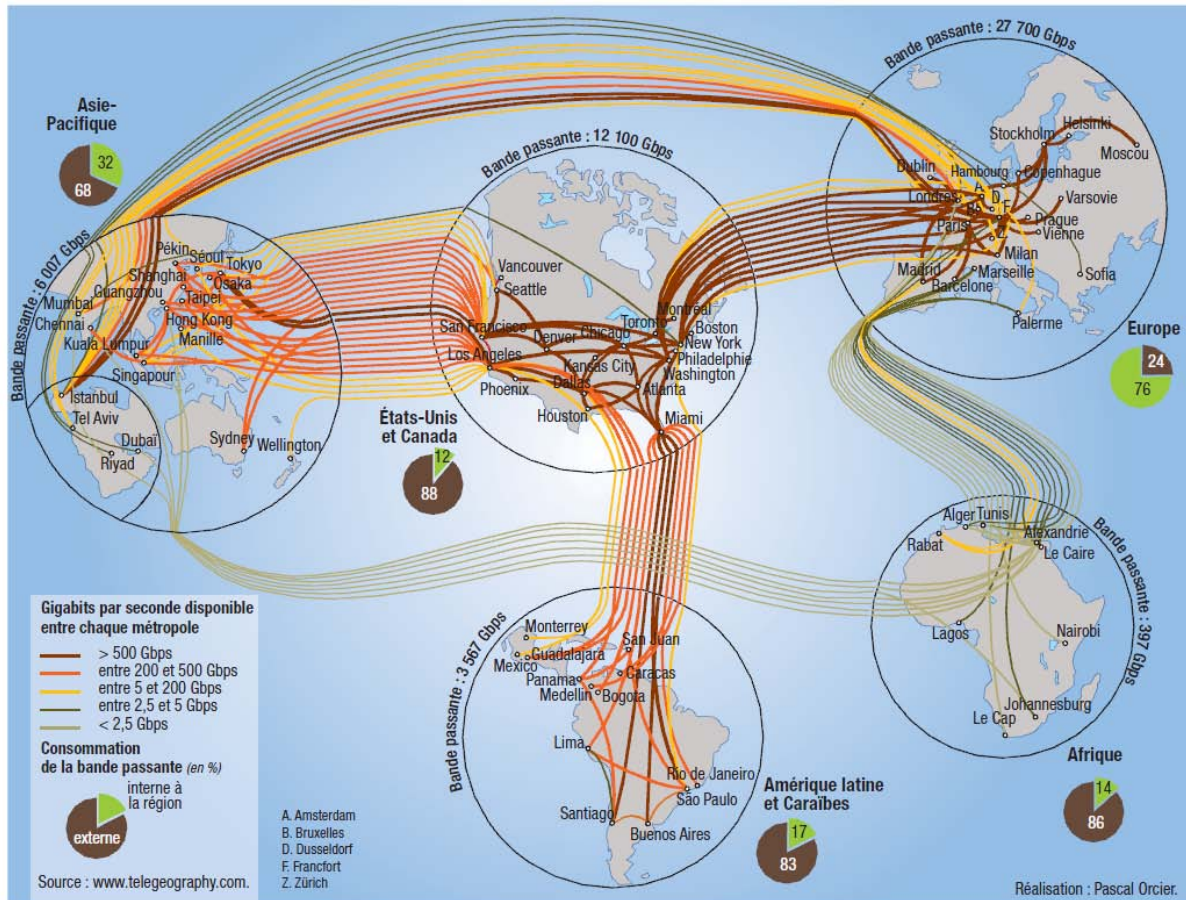
De quels continents viennent les expatriés qualifiés des pays de l'OCDE ?

Quels pays ont les plus forts taux de population qualifiée expatriée et lesquels ont les plus faibles ? Comment peut-on caractériser ces pays ?

En quoi ces éléments illustrent-ils l'émergence d'un marché du travail mondial des compétences ?

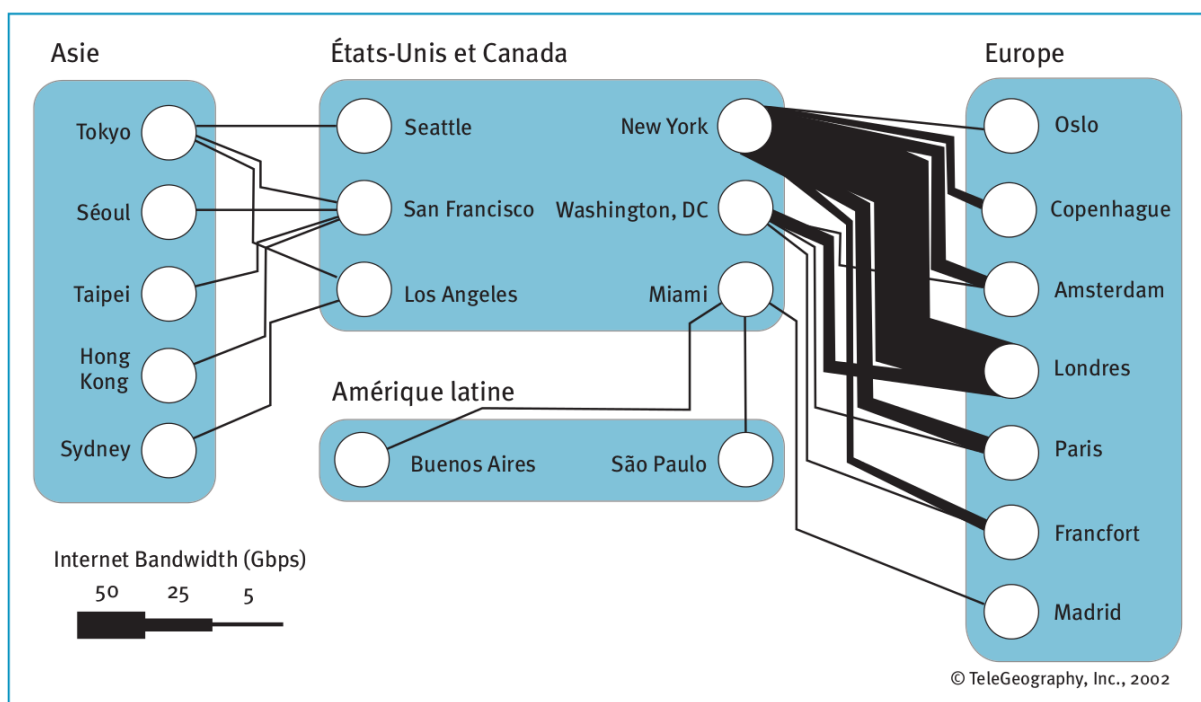
Quel rapport pouvez-vous faire entre géographie du réseau internet et géographie des migrations qualifiées à l'échelle mondiale ? Décrivez la hiérarchie mondiale.

Documents 13 : Géographie mondiale du réseau internet



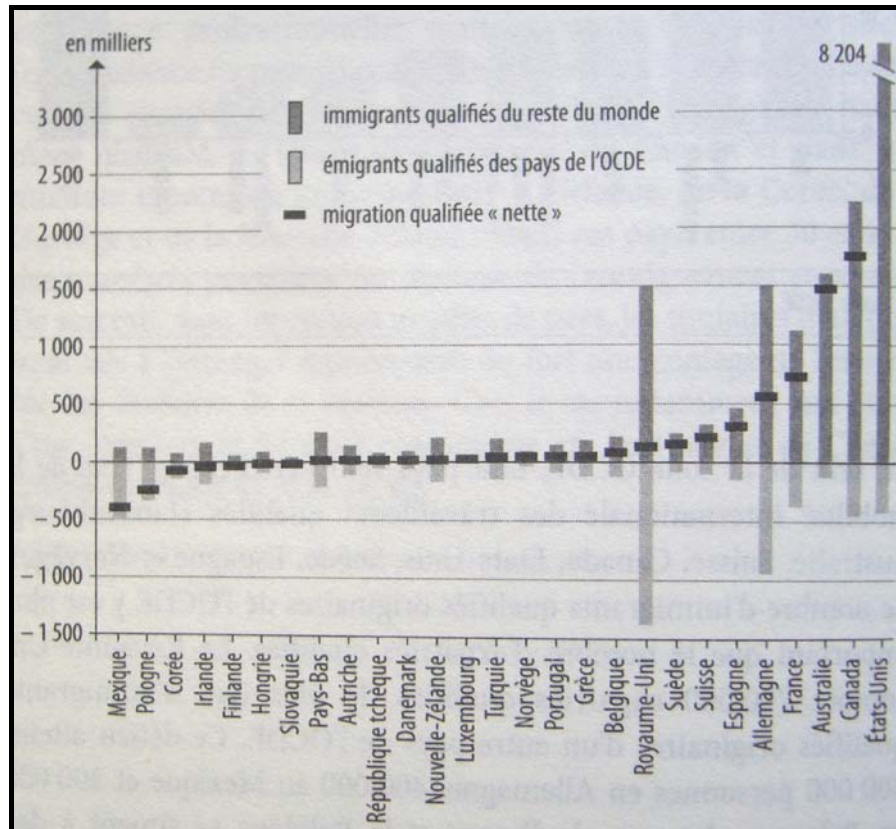
INTERNET, UN RÉSEAU MONDIAL ANCRÉ SUR LES MÉTROPOLIS

In Bretagnolle, A., Le Goix, R. and Vacchiani-Marcuzzo, C. (2011) *Métropoles et mondialisation*. Paris, La documentation Française.



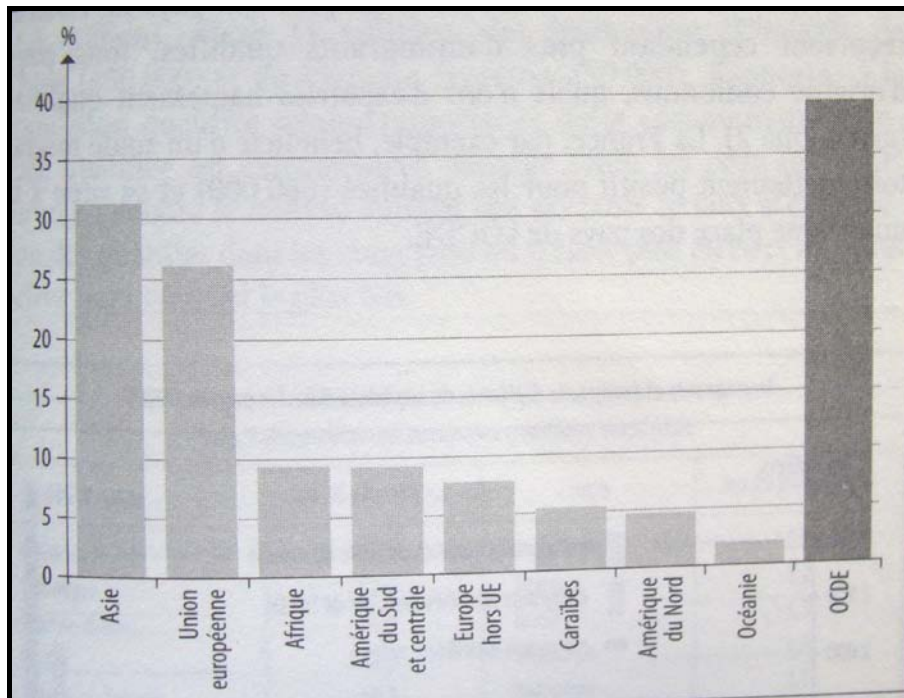
In PUEL G., ULLMAN, C. 2006. « Les nœuds et les liens du réseau internet: approche géographique, économique et technique. », *L'Espace Géographique*, Dossier Réseaux et territoires, n°2, pp.97-114.

Document 14 : Immigrants et émigrants diplômés du supérieur dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE, 2000

Document 15 : Répartition des expatriés qualifiés dans les pays de l'OCDE par région d'origine (OCDE, 2000)



Source : OCDE, 2000

Document 16 : taux de population qualifiée expatriée*

Pays	Les 20 plus élevés	Pays	Les 20 plus faibles
Guyane	76,9	Etats-Unis	0,4
Jamaïque	72,6	Japon	1,2
Guinée-Bissau	70,3	Brésil	1,5
Haïti	68,0	Thaïlande	1,5
Trinité-et-Tobago	66,1	Indonésie	1,5
Mozambique	52,3	Paraguay	1,8
Maurice	50,1	Argentine	1,8
Barbade	47,1	Australie	2,4
Fidji	42,9	Espagne	2,4
Gambie	42,3	Myanmar (Birmanie)	2,5
Sierra Leone	32,4	Chine	2,6
Ghana	31,4	Pérou	2,9
Kenya	27,8	Turquie	3,0
Chypre	26,0	Canada	3,0
Hong Kong	25,3	Bangladesh	3,0
Ouganda	24,9	Népal	3,2
Congo	24,6	Bolivie	3,2
Liberia	24,4	Inde	3,4
Irlande	22,6	Egypte	3,4
Sri Lanka	20,2	Venezuela	3,5

**Le taux de population qualifié expatrié est exprimé en pourcentage de l'ensemble des diplômés du supérieur né dans un pays donné.*

Sources : OCDE, El Mouhoub M., « Les nouvelles migrations. Un enjeu Nord-Sud de la mondialisation », Le tour du sujet, Universalis, 2005.

Document 17. Immigrants qualifiés et politiques migratoires des pays d'accueil

Immigrants et expatriés qualifiés dans les pays de l'OCDE

A partir des recensements effectués dans les pays de l'OCDE, on constate qu'autour de l'année 2000, plus de 17 millions de personnes, diplômées de l'enseignement supérieur, vivaient dans un pays de l'OCDE dont elles n'étaient pas originaires (Dumont et Lemaître, 2004). Parmi celles-ci, 10 millions environ (60%) provenaient d'un pays situé en dehors de la zone OCDE : 30% environ du continent asiatique et entre 5 et 10% de chacun des autres continents (voir graphique 1).

Certains pays d'accueil ont mis en place une politique d'immigration sélective fondée sur des critères de capital humain (éducation, expérience professionnelle, maîtrise de la langue) et social (connaissance du pays d'accueil, liens familiaux et sociaux). Ce sont eux qui enregistrent la plus forte proportion d'immigrants hautement qualifiés, à l'image de l'Australie, du Canada et dans une moindre mesure du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la Corée, de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande. Dans ces pays, entre 30 et 42% des immigrés possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. De surcroît, dans un certain nombre de pays, les titulaires d'un doctorat nés à l'étranger représentent un fort pourcentage de l'ensemble des titulaires de ce diplôme. C'est le cas notamment aux Etats-Unis (environ 25%) mais plus encore en Australie et au Canada (respectivement 45 et 54%).

UNE COMPETITION ENTRE LES PAYS D'ACCUEIL

La compétition est forte entre les pays de l'OCDE pour attirer les ressources humaines les plus qualifiées et pour retenir celles qui risqueraient de partir. Dans la seconde moitié de la décennie 1990, la majorité de ces pays ont modifié ou assoupli leurs politiques de recrutement. Ils ont aussi adopté des mesures fiscales incitatives. En dépit d'un affaiblissement de la croissance au début du XXI^e siècle et même si certains pays sont revenus partiellement sur les dispositifs qu'ils avaient mis en œuvre pour faire face aux pénuries sectorielles de main-d'œuvre, l'ouverture des migrations aux travailleurs qualifiés reste un des faits saillants des migrations internationales récentes dans les pays de l'OCDE.

La mise en œuvre de politiques d'immigration sélectives

En Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande les politiques migratoires sélectives s'appuient sur des systèmes à points qui permettent d'identifier les candidats à l'immigration permanente en fonction de critères liés à leurs caractéristiques démographiques ainsi qu'au capital humain et social dont ils disposent. Ces programmes représentent entre 50 et 70% des entrées permanentes annuelles (familles accompagnantes comprises). Ce type de recrutement permet de sélectionner les personnes qualifiées avec le meilleur potentiel d'intégration à long terme dans la société d'accueil. Il répond avant toute chose à un objectif démographique et repose aussi sur une logique qui considère que l'immigration est permanente.

Au cours des dix dernières années, les pays d'installation (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande) ont progressivement ajusté leur système de sélection à points afin de renforcer leur sélectivité et de mieux valoriser le capital humain des migrants. Ils ont également introduit de nouveaux programmes visant à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée à moyen et long terme dans les régions plus reculées et ont assoupli les conditions de transformation du statut de migrant temporaire en celui d'immigré permanent.

Entre 1998 et 2003, les Etats-Unis, également considérés comme un pays d'installation mais par une logique fondée sur le regroupement familial, ont quant à eux fortement augmenté le quota annuel de visas délivrés aux travailleurs temporaires qualifiés de 65 000 à 195 000 (ce contingent a été ramené à 65 000 à partir de 2004). L'Etat fédéral a également introduit plusieurs types d'assouplissements, notamment en faveur des instituts de formation supérieure et plus récemment des étudiants étrangers diplômés aux Etats-Unis.

D'autres pays qui disposent également de contingents pour les permis de travail qualifié, tels que la Suisse, ont augmenté au cours des dernières années le nombre d'autorisations de travail pour cette catégorie de migrants.

*Source : El Mouhoub M., « Les nouvelles migrations. Un enjeu Nord-Sud de la mondialisation »,
Le tour du sujet Universalis, 2005*

Lectures obligatoires

Braudel F., 1985, « Le temps du monde (chapitre 3) » in *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, coll. Champs, p.81-121.

Grataloup C., 2007, « Le « court XX^e siècle » : la mondialisation est réversible », *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris, Armand Colin, collection U, Chapitre 8, p.185-201.

Proposition de reprise

A partir des documents 13, décrivez la géographie du réseau internet : quels lieux sont bien connectés ? Quels lieux sont à l'écart ?

Dans quelle mesure les réseaux internet sont-ils représentatifs des principaux réseaux d'échanges mondiaux ?

A partir des deux documents 13, on peut mettre en avant le très bon niveau de connectivité des trois pôles de la Triade (Japon, États Unis et Europe), espaces qui concentrent entre eux la large majorité du trafic internet. Ainsi, « la distribution de la bande passante montre l'importance des routes transocéaniques pour les grands opérateurs »². Les principaux nœuds se situent donc dans les grandes villes mondiales qui disposent des infrastructures techniques et des compétences logistiques les plus pointues. « La diffusion spatiale des points d'échange est un repère barométrique de la compétition autour des infrastructures Internet. Elle est liée à la concentration des activités et des compétences. Ainsi se dessine une industrie de l'interconnexion qui s'appuie sur des équipements techniques mais également sur des besoins réguliers de maintenance dans les salles spécialisées. Plus un nœud d'interconnexion est fréquenté, plus il devient un lieu stratégique »³.

L'idée d'un réseau internet distribué de façon homogène, décentralisé, démocratisé ou déterritorialisé est largement démentie par ces documents 13. L'architecture des télécommunications obéit en effet au contraire à la logique classique des réseaux qui met en relief l'organisation et la hiérarchisation des espaces au travers d'une dynamique centres-périphéries. Les centres ainsi identifiés sont associés à d'autres espaces, plus à l'écart, pour lesquels le volume de bandes passantes est plus faible. On remarque toutefois par exemple la connexion des villes latino-américaines, et plus particulièrement des métropoles brésiliennes, aux nœuds étasuniens, ainsi que l'existence d'un réseau secondaire mais important dans la région de l'Asie du Sud-Est.

On retiendra donc le phénomène central d'« articulation entre le développement du réseau et les territoires » ainsi que la place des « lieux de l'interconnexion [comme] lieux de forte polarisation et de diffusion de l'innovation »⁴.

A partir des documents 14 à 17, décrivez les migrations internationales de travailleurs qualifiés dans le monde. Quels pays de l'OCDE ont la plus forte proportion d'immigrants qualifiés ? Comment peut-on l'expliquer ?

Les pays qui captent le plus d'immigrés qualifiés sont les pays d'Europe de l'Ouest (Royaume Unis, France, Allemagne, Espagne), d'Amérique du Nord (Canada et États Unis) ainsi que l'Australie.

Ils disposent d'un marché du travail attractif, d'un niveau de vie élevé et d'une bonne offre de formation technique et universitaire – la mobilité pour étude étant souvent la première étape avant une installation dans le pays d'accueil et une intégration durable au marché du travail –.

Leur niveau de migration qualifiée nette est donc pour l'essentiel élevé, sauf au Royaume Uni où ce niveau est positif mais relativement faible car il ajoute à son statut de pays d'accueil d'immigrés qualifiés celui d'espace depuis lequel un nombre important de travailleurs qualifiés nationaux partent vers un autre marché du travail au delà des frontières.

De quels continents viennent les expatriés qualifiés des pays de l'OCDE ?

2 PUEL G., ULLMAN, C. 2006. « Les nœuds et les liens du réseau internet: approche géographique, économique et technique. », *L'Espace Géographique*, Dossier Réseaux et territoires, n°2, pp.97-114.

3 idem

4 idem

Les expatriés qualifiés qui vivent et travaillent dans les pays de l'OCDE viennent majoritairement du continent asiatique et des pays de l'Union européenne, suivis par les migrants originaires d'Afrique et d'Amérique latine. On remarque ainsi que la circulation de main d'œuvre qualifiée obéit elle aussi à la logique de l'ensemble des échanges mondiaux (finances, productions industrielles, internet et télécommunications, etc.) qui s'effectuent essentiellement entre les nœuds du système mondial, entre les lieux et les espaces de la mondialisation qui concentrent et cumulent tous types de capitaux. Ainsi, presque 40% des immigrés qualifiés dans les pays de l'OCDE viennent eux même d'un pays de l'OCDE.

Quels pays ont les plus forts taux de population qualifiée expatriée et lesquels ont les plus faibles ? Comment peut-on caractériser ces pays ?

Les pays ayant les plus forts taux de population qualifiée expatriée sont des pays du continent africain et de la région Caraïbe. Dans ces espaces, sur 100 personnes natives et diplômées du supérieur, un nombre très élevé a choisi de s'expatrier pour intégrer le marché du travail international. Ce phénomène s'explique par la marginalisation économique de ces régions et par un marché du travail qualifié de « répulsif », notamment pour les personnes qualifiées qui ne peuvent pas trouver d'emplois adaptés à leur formation. On notera par ailleurs qu'une grande partie de ces expatriés qualifiés ont commencé leur parcours migratoire avant d'entrer sur le marché du travail international, puisqu'ils ont généralement quitté leur pays afin de trouver les opportunités éducatives recherchées, dont ils ne disposaient pas dans les États les plus pauvres et/ou instables.

A l'inverse, on distinguera deux types de pays pour lesquels le taux de population qualifiée expatriée est faible. D'une part, les pays dont le marché du travail permet aux personnes qualifiées de trouver un emploi sans avoir à franchir les frontières nationales, comme par exemple les pays d'Amérique du Nord et d'Europe mais aussi les économies émergentes d'Argentine, Brésil, Inde, etc... D'autre part, les pays dans lesquels le régime politique « fermé » et/ou la situation économique difficile ne permettent pas aux citoyens de sortir aisément du territoire, c'est par exemple le cas du Myanmar (Birmanie), de la Chine ou de la Bolivie.

En quoi ces éléments illustrent-ils l'émergence d'un marché du travail mondial des compétences ?

➔ Proposition de plan détaillé :

Problématique : En quoi les dynamiques migratoires des travailleurs qualifiés illustrent-elles l'émergence d'un marché du travail mondial des compétences?

I. Origine et profil des migrants qualifiés

a. Les zones d'expulsion, une hiérarchisation des espaces d'origine -doc 15

b. Les dynamiques d'expulsion du marché du travail, les déséquilibres et « frustrations » entre formation et offres d'emplois -doc 16

c. L'exemple asiatique, grand « expulseur » de main d'œuvre qualifiée -docs 15 et 17

II. Les politiques migratoires des pays d'accueil

a. Les pays d'accueil -doc 14

Et leurs besoins de connaissances, compétences, matière grise,

Donner des exemples de secteurs, filières qui recrutent (soins, recherche-développement, ingénierie...)

b. Attirer, retenir, installer les migrants qualifiés (en opposition avec la main d'œuvre moins peu ou pas qualifiée), mais aussi les sélectionner -doc 17

III. Continuité des logiques de concentration du capital

a. La circulation de la main d'œuvre qualifiée se fait au sein ou entre les zones qui concentrent les capitaux, reproduction des schémas de circulation en lien avec le TD1 dans son ensemble (marchandises, informations, ressources, finances, capital travail...)

Rapport aux lieux de formation, d'innovation, de développement des réseaux

b. La circulation des travailleurs qualifiés à l'intérieur de l'OCDE -doc 15

Et place de l'Asie dans cette dynamique, économie émergente pour les marchandises, les technologies, les connaissances, les réseaux...

Quel rapport pouvez-vous faire entre géographie du réseau internet et géographie des migrations qualifiées à l'échelle mondiale ? Décrivez la hiérarchie mondiale.

A partir de l'ensemble des documents de cette troisième partie, on mettra surtout en relief les logiques spatiales, économiques et productives de l'économie de la connaissance et on cherchera à articuler le phénomène de la mobilité des travailleurs qualifiés à celui de l'organisation du réseau internet.

Pour cela, on soulignera la hiérarchisation des espaces en localisant les centres ou les nœuds de la mondialisation qui concentrent et polarisent à la fois les infrastructures de connexion et les structures éducatives et productives. Ils permettent en effet d'attirer la force de travail hautement qualifiée ainsi que de jouer sur les économies d'agglomération dans les logiques de production de services supérieurs et de développement des secteurs de la finance, de la recherche ou de la haute technologie (TD4). Ces espaces organisés en réseau se structurent notamment autour des villes globales (TD5). Ils produisent des logiques économiques et spatiales de marginalisation et/ou de dépendance à différentes échelles (place du continent africain ou de la région Caraïbe) mais on remarque qu'apparaissent dans le même temps des régions émergentes qui créent de nouvelles centralités et de nouvelles dynamiques réticulaires (réseaux des villes asiatiques ou latino-américaines, circulation intracontinentale de la main d'œuvre, intégration économique régionale, logiques de localisation des nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication, etc.).